

CR AG du 23/03 :

Point 1 : point de la semaine

- Mercredi 19 : action clown à St Gaudens, à l'usine de pâte à papier de l'entreprise SEBSO (qui est principalement en charge du déboisement du site) : une bonne douzaine de militants (clowns et diffusion de tracts, dialogue avec les employés). L'action fut courte car l'intervention policière rapide (le site est classé Seveso 2). L'ambiance est apparemment restée bonne jusqu'au poste de police et les intervenants s'en tirent avec un simple rappel à la loi.

- visite d'un exécutant de SEBSO sur la ZAD, sans doute pour jauger l'occupation et repérer les lieux : discussion sur l'occupation, l'exercice d'un éventuel droit de retrait par les bucherons intervenant sur le site, etc....

-Vendredi 21 : prélèvement d'espèce. Celui-ci (le 4ième concernant les batraciens) a bien été perturbé, grâce à une alerte en amont. Les naturalistes et la maréchaussée sont repartis les filets vides.

- Vendredi 21 : audience au tribunal. La décision concernant une expulsion de la Métairie (cela relève du tribunal d'instance) sera connue mardi prochain. Concernant la procédure sur le terrain de l'ONF (qui relève elle du tribunal de grande instance), 3 des 12 assignés se sont rendus au tribunal ce vendredi avec 5 autres volontaires qui sont venus témoigner de leur occupation propre du site. Du coup, il y a eu renvoi au 28 mars. D'ici là, les constructions sur le site continuent. Il est notamment question de pouvoir justifier des constructions en dur ce qui permettrait de perturber la procédure en cours (en la faisant relever plutôt du tribunal d'instance). Les bâtisseurs travaillent d'arrache-pied....

-Toute la semaine : beaucoup de mouvement sur le site avec du passage et une organisation qui se met en place

-Et, également toute la semaine, noter que la situation reste tendue sur place avec des tentatives d'intimidation, des sabotages, etc... de la part des pro-barrages...

Point 2 : discussion autour de la **pertinence de payer un huissier** pour constater la présence d'habitation « en dur » sur le site, comme suggéré par les avocats des Bouilles. Vu le coût (300-400 euros), ce point fait débat mais semble acté. Un contact avec un huissier sera pris en début de semaine pour un constat qui devrait être effectué d'ici le 28 (audience au tribunal).

Point 3 : comment être mieux organisé pour collecter et gérer l'argent de la lutte ? L'idée qui ressort est de créer une structure associative (« Les ami-e-s des Bouilles »?) qui puisse recueillir des dons et les reverser aux Bouilles. Bien assurer nos arrières niveau juridique, que cette association ne puisse pas être attaquée en justice par exemple (se renseigner auprès des faucheurs volontaires et de leurs soutiens par exemple).

Point 4 : lecture et correction rapide du texte de Laurent chargé depuis AG de la semaine d'avant de faire un court point sur la situation en général le lundi. Il sera la **base du « Bouilles Hebdo »** de la semaine.

Point 5 : préparation du 26-27 avril. Discussion sur les propositions de la commission en charge de la préparation : affiche (très jolie) et programme (soirée festive / marche / pique-nique/ chantier / stands militants),...Idéalement, la diffusion de l'info devrait commencer la semaine prochaine. **Prochaine réunion de préparation Samedi 29 mars à 17h30 au Chapiteau.**

Point 6 : Communication Le travail autour de la communication vers l'extérieur commence à se structurer. L'unique tract issu du collectif (Appel à occupation) va être retravaillé et actualisé après le procès de vendredi. Une affiche générique à coller partout est corrigée et validée lors de l'AG. Nous discutons également des projets de logos/pochoirs. Accord sur la nécessité de récupérer/compiler le matériel audio/vidéo de fr3 et autres médias tant qu'il est en streaming. Nécessité de personnes pouvant parler de la ZAD sur les radios locales. Proposition de compiler les agressions diverses sur des gens ou du matériel de la ZAD et de sympathisants du coin pour publication sur le site web.

Point 7: Perspectives à long terme sur la ZAD. Il est proposé d'amorcer un débat sur les projets à long terme qui peuvent être menés sur la ZAD, puisqu'une période de répit semble possible en été. Possibilité de monter un projet agricole/maraichage etc. A discuter plus en profondeur. **Une réunion à ce sujet devrait se tiendra samedi 29 à 14h.**